UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

L'Université de Montpellier recrute un Chargé de déploiement / intégration d'applications métier / assistance – IT – SAM2D (H/F)

Type de contrat : CDD de droit public de Catégorie A
Dates de contrat : dès que possible et pour 12 mois
Quotité de travail : 100 %
Rémunération mensuelle : de 1850 € à 3090 € brut / de 1490 € à 2485 € net estimé
Localisation : Montpellier

Une université d'excellence

Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'Université de Montpellier est un établissement public expérimental qui figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle couvre plusieurs champs disciplinaires sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique. Elle a obtenu en 2022 la labellisation I-SITE (Initiative Science Innovation Territoires Economie) qui associe 15 partenaires de recherche et d'innovation du territoire. Ce Programme d'Excellence (PEI) porté par l'Université de Montpellier s'articule autour des enjeux "Nourrir, Soigner, Protéger" et s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'Université et de ses partenaires. Elle coordonne le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI).

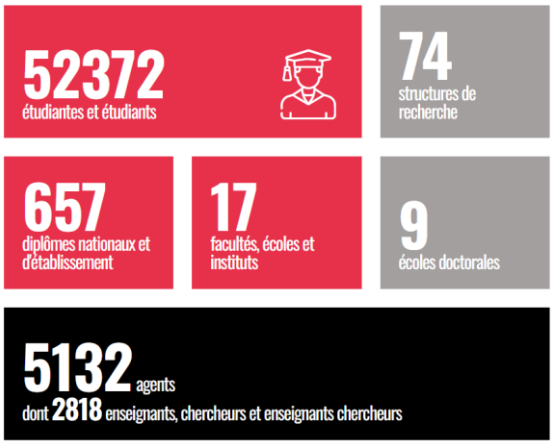

Une université engagée

En lutte contre toutes les formes de discrimination, l'Université de Montpellier est engagée pour la promotion de la diversité, l'égalité entre femmes et hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'UM place aussi le développement durable au cœur de sa politique et de son savoir-vivre. Une démarche saluée par le palmarès du Times Higher Education qui la place en tête des universités françaises les plus performantes en terme de développement durable.

Affectation

Structure de rattachement : Direction des Systèmes de l'Information et du Numérique (DSIN) / Service Applications Métiers, Données et Développements (SAM2D)

Environnement de travail : La Direction du Système d'Information et du Numérique (DSIN) met en œuvre la politique des systèmes d'information et des technologies de l'information et de la communication définie par l'Université de Montpellier dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la documentation et de la gestion. D'une manière plus générale, la DSIN intervient sur tout ce qui a une relation avec le traitement informatisé ou numérique de l'information.

Au sein du Service des Applications Métiers, Données et Développements dans le bureau Etudes, Accompagnement des Applications métiers, l'assistant-e ingénieur assure le déploiement, le maintien enconditions opérationnelles et l'assistance technico-fonctionnelle des applications constituant le SI métier. Il/ elle assure la mise en place de nouvelles applications ou services numériques ainsi que l'accompagnement et l'assistance associée. Il/elle est responsable des applications métiers sous sa responsabilité en veillant à la cohérence globale du SI.

Il/ elle veille que les enjeux de sécurité sont mis en œuvre notamment la gestion des habilitations d'accès aux données.

Sa mission s'inscrit dans un contexte d'évolution des pratiques vers plus d'agilité.

Présentation du poste

- **Mission principale :** Le chargé de déploiement / intégration d'applications métier / assistance - IT assure la mise en place de nouvelles applications ou services numériques ainsi que l'accompagnement et l'assistance technico- fonctionnelle associée aux applications dont il est responsable

- **Activités :**

Activités déploiement / intégration d'applications ou services numériques :

- Participer à la formalisation et l'analyse des besoins utilisateurs,
- Contribuer au déploiement technique des applications et échanger avec les parties prenantes, dont la mise en place de connecteurs, la reprise de données, la personnalisation des référentiels...
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, actualiser le backlog.

Activités cycle de vie des applications sous sa responsabilité :

- Réaliser l'assistance technico-fonctionnelle de niveau 2
- Qualifier, analyser et suivre les anomalies auprès des éditeurs, prestataires ou acteurs locaux
- Gérer les droits d'accès (comptes utilisateurs, habilitations)
- Participer à l'élaboration d'outils de consultation, fiabilisation et contrôle des données (scripts, procédures, flux de données, requêtes, reporting ...)
- Correctifs / Montée de versions : Participer à l'organisation des plans de tests techniques et fonctionnels avec les acteurs DSIN et métiers (tests de non-régression, migration de données ...)
- Rédiger la documentation (procédures d'exploitation...)
- Participer au maintien des interfaces vers le reste du SI de l'université
- Animer le réseau des utilisateurs
- Assurer l'exploitation et le suivi associé

Profil recherché

COMPETENCES

- Connaître l'environnement Linux, les systèmes de gestion de bases de données (ORACLE, MySql ...), les langages de requêtes (SQL, PL/SQL), langage de scripts (Python, Perl , Shell ...),
- Connaître les environnements techniques LDAP, SSO CAS,
- Coordonner les actions de personnalisation et paramétrages de l'application, animer un plan de test,
- Connaître les techniques de conduite du changement,
- Connaître un domaine de gestion de l'Université (Formation, Finance, RH, Recherche, ou décisionnel),
- Connaître les règles de confidentialités concernant les données, les accès nominatifs, les autorisations de transfert de données (RGPD ...),
- Connaître les réglementations et la législation (fichiers nominatifs, droits d'auteur...),
- Connaître une méthodologie de gestion de projet, connaître la démarche de projet agile (KANBAN ou SCRUM) serait un plus,
- Être capable en situation d'urgence de hiérarchiser les priorités.

Savoirs être

- Savoir travailler en équipe et faire preuve de qualités relationnelles,
- Savoir définir des priorités et suivre leur réalisation,
- Savoir être à l'écoute, se rendre disponible et avoir une bonne capacité d'adaptation,
- Être organisé, rigoureux et disponible,
- Avoir le sens de la confidentialité,
- Savoir faire preuve de pédagogie, savoir communiquer et être force de proposition .

QUALIFICATIONS / DIPLOMES
Niveau bac +2

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre l'université de Montpellier, c'est bénéficier de nombreux avantages dans une région qui offre un cadre de vie qualitatif.

Nos avantages:
> Dispositifs de développement des compétences : accès à une grande offre de formation, préparation aux concours internes
> Jusqu'à 56 jours de congés / an (pour un temps plein à 38h05)
> Temps de travail aménageable
> Jusqu'à 2 jours de télétravail / semaine (selon les modalités de la charte de TT applicable à l'UM)
> Restauration collective
> Aide et prestations sociales
> Prise en charge partielle des abonnements au transport de la ville
> Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université
> Soutien à la parentalité : club de loisirs pour enfant, partenariat de crèches, jours enfant-malade
Avantages dépendant de la nature et la durée du contrat, des nécessités de services et des conditions d'éligibilité

Modalité de candidature

Dépôt CV et Lettre de Motivation : https://umemplois.umontpellier.fr/

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation : **2023-I0233**
Clôture des candidatures le 21/04/2024 à 23h59
Contacts :

- organisation du recrutement : drh-recrut-biats@umontpellier.fr / 04 67 14 99 30
- renseignements sur le poste : benedicte.guy@umontpellier.fr / 04 34 43 22 54

En savoir plus :

Caractéristiques du contrat

- ✓ Contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat
- ✓ Les congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail
  Pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
  * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
  * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par an

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ Jouir de ses droits civiques
- ✓ Compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions
- ✓ Etre en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ Pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ Conformément à l'article 49-9 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, les agents qui, dans les six années suivant la rupture conventionnelle, sont recrutés en tant qu'agent public pour occuper un emploi au sein de la fonction publique de l'Etat, sont tenus de rembourser à l'Etat, au plus tard dans les deux ans qui suivent leur recrutement, les sommes perçues au titre de l'indemnité spécifique de la rupture conventionnelle octroyées dans le cadre d'un précédent emploi dans la fonction publique.